



# Association de Sauvetage Nautique de Vichy Bellerive et sa Région

27 Avenue de Vichy  
03700 Bellerive sur Allier  
Tél : 06.45.29.39.04 Email : asnvbr@orange.fr



[www.ffss.fr](http://www.ffss.fr)

## Dossier de renseignements pour l'évaluation et la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours

### **ORGANISATEUR DEMANDEUR :**

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Représenté par : Fonction :

N° de téléphone : N° de mobile :

Adresse mail :

Contact présent sur place le jour de la manifestation :

Fonction : N° de mobile :

### **CARACTERISTIQUES DE LA MANIFESTATION :**

Nom de la manifestation :

Activité/Type :

Adresse précise du poste de secours :

Code Postal : Ville :

Site internet de la manifestation (web, Facebook, ...) :

Dates :

Horaires :

Si la demande concerne plusieurs évènements différents ou espacés dans le temps, merci d'utiliser autant d'exemplaires que nécessaire.  
(possibilité de faire des copies)

Merci d'indiquer uniquement les horaires pendant lesquels notre présence est demandée.  
Nous ajustons nous même le temps de mise en place du dispositif.

**DANS TOUS LES CAS, JOINDRE A CE DOSSIER UN PLAN DU SITE ET/OU DU PARCOURS**

- En salle		- En extérieur	
- Structure non permanente (type chapiteau ou gradins)		- Parcours entièrement accessible en véhicule	
- En forêt		- Espace naturel	
- Sur la voie publique		- Forte pente	
- Circuit		- Distance de la pente	
- Présence d'un plan d'eau → Si oui, y-a-t-il des activités sur celui-ci ? → Si oui, par qui est assurée la sécurité ?		- Déplacement sur le site difficile pour les secours (public dense)	

## Risques particuliers à la manifestation :

Autres conditions d'accès difficiles (talus, escaliers, voies non carrossables, ...):

### Superficie du site de la manifestation :

Distance entre les 2 points les plus éloignés du site :

Distance de brancardage maximale :

Y-a-t-il une voie d'accès réservée pour les secours ?

Y-a-t-il un parking réservé aux véhicules de secours ?

Y-a-t-il une zone de pose d'hélicoptère à proximité du site ?

→ Aire minimale de 25x25m, dégagée de tout obstacle, sur un terrain stable et à distance d'animaux ou de tout objet pouvant s'envoler (tente, banderoles, ...). Le terrain ne doit pas être clos.

## **PARTICIPANTS ET ACTEURS :**

Demandez-vous des secours pour les participants et acteurs de la manifestation ?

### Nombre de participants :

#### Nombre d'organisateurs :

Tranche d'âge : de à ans

## Les participants sont-ils ?

## Présence de VIP ?

## PUBLIC ET SPECTATEURS :

Demandez-vous des secours pour le public de la manifestation ?

→ Si non, comment et par qui sont assurés les secours du public ?

Nombre prévisible de public attendu sur l'ensemble de la manifestation :

Nombre prévisible de public maximum à un même instant :

Tranche d'âge : de à ans

Est-ce un évènement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public ?

Publics étrangers ? Précisez :

## Vente d'alcool ?

## Manifestation ouverte à tous ?

## Comportement prévisible du public ?

#### Autres observations sur le public :

## **MANIFESTATIONS SPORTIVES UNIQUEMENT :**

Votre fédération vous impose-t-elle des contraintes en termes de secours ?

→ Si oui, lesquelles ?

### Les participants ont-ils subi une visite médicale ?

#### Une collation est-elle prévue pour les sportifs ?

## Du personnel d'encadrement est-il prévu ?

## Des signaleurs / commissaires sont-ils prévus ?

#### Une voiture balai est-elle prévue ?

#### **Consignes particulières d'intervention sur le terrain de sport, piste d'athlétisme, de course motorisée :**

## **STRUCTURES FIXES DES SECOURS PUBLICS LES PLUS PROCHES :**

- Centre d'Incendie et de Secours (avec VSAV) de :

- Centre Hospitalier (avec SMUR) de :

\* Pour les délais d'intervention, prendre en compte l'accès le plus éloigné sur le site de la manifestation, mais également le délai de regroupement des personnels des services publics (minimum 5min).

## **AUTRES MOYENS DE SECOURS PRESENTS SUR PLACE :**

SMUR       Sapeurs-Pompiers       Police / Gendarmerie

## MOYENS MIS A DISPOSITION :

Les moyens que vous cocherez ci-dessous sont les moyens que vous vous engagez à mettre à disposition de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) pour l'accomplissement de sa mission. Ils devront être disponibles le jour de la manifestation.

Structure permettant l'installation du poste de secours :

→ Minimum 20m<sup>2</sup> utilisables, ferme sur ses 4 côtés, muni d'un dispositif d'éclairage et de prises 220V, facile d'accès, à proximité de la manifestation, réservé à l'usage seul des secours. Le localiser sur le plan.

Téléphone fixe N° du téléphone :

→ Indispensable sur les DPS de moyenne et grande envergure

Parking pour nos véhicules de secours (4x7m par véhicule)      Nombre :

Réservé d'eau A proximité du poste de secours (maxi 50m) Volume :

→ Dans tous les cas, prévoir 2 packs d'eau au niveau du poste de secours

## Eléchage du poste de secours obligatoire

**DOCUMENTS JOINTS :**

- Arrêté municipal et/ou préfectoral
- Annuaire téléphonique du site
- Avis de la commission de sécurité
- Plan(s) du site (obligatoires)
- Plan(s) d'accès
- Programme
- Autres documents :

**MERCI DE JOINDRE LES DOCUMENTS  
LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE**

**OBSERVATIONS DIVERSES :**

Il vous est possible de noter ici les éléments que vous souhaitez porter à notre connaissance pour le bon déroulement des missions de secours à personne :

Certifiant sur l'honneur que les éléments renseignés sont exacts,

Fait-le :

A :

Par :

Signature, tampon